

POINT 4 - POINTS POUR APPROBATION

POINT 4.1 - ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS

Résolution : Approbation des états financiers et du rapport du vérificateur de comptes pour l'exercice terminé le 30 juin 2022

Considérant que les états financiers et le rapport de l'auditeur indépendant, la firme *Lemieux Nolet Inc.*, pour l'exercice financier se terminant le 30 juin 2022, ont été remis aux membres ;

Considérant que la lettre certifiant l'indépendance de l'auditeur a aussi été remise aux membres;

Considérant la recommandation favorable du conseil d'administration à sa réunion du 21 septembre 2022 ;

Sur proposition deappuyée par :

Il est résolu d'approuver les états financiers vérifiés et le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 30 juin 2022.

POINT 4.2 - ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Résolution : Élection des administrateurs

Considérant que les mandats des administrateurs du conseil d'administration du CTREQ qui viennent à échéance cette année sont les mandats respectifs de Lynn Lapostolle, Marjorie Ménard, Nadine Peterson, Sébastien Piché, Louise Poissant et Sylvie Théberge ;

Considérant que Lynn Lapostolle, Marjorie Ménard, Nadine Peterson, Sébastien Piché, Louise Poissant et Sylvie Théberge renouvellent leur mandat ;

Sur proposition deappuyée par :

Il est unanimement résolu que les personnes mentionnées précédemment, qui acceptent, sont élues administrateurs pour un mandat de deux ans.

**POINT 4.3 - RATIFICATION DES ACTES POSÉS ET DES DÉCISIONS PRISES PAR LES
ADMINISTRATEURS ET LES DIRIGEANTS**

Résolution : Ratification des actes posés et des décisions prises par les administrateurs et les dirigeants

Considérant que les administrateurs et les dirigeants du CTREQ ont posé plusieurs actes et pris plusieurs décisions à titre d'administrateurs et de dirigeants du CTREQ au cours de leur mandat depuis la dernière assemblée générale annuelle;

Sur proposition deappuyée par

Il est résolu de ratifier les actes posés et les décisions prises par les administrateurs et les dirigeants du CTREQ depuis la dernière assemblée générale annuelle.